

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée  
 Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District du Centre-Ouest**  
 609, rue Kumpf, 1<sup>er</sup> étage  
 Waterloo ON N2V 1K8  
 Téléphone : 888-432-7901

## Rapport public

<b>Date d'émission du rapport :</b> 1 <sup>er</sup> mai 2026
<b>Numéro d'inspection :</b> 2026-1341-0003
<b>Type d'inspection :</b> Inspection proactive de conformité
<b>Titulaire de permis :</b> Axium Extendicare LTC II LP, par ses partenaires généraux Extendicare LTC Managing II GP Inc. et Axium Extendicare LTC II GP Inc.
<b>Foyer de soins de longue durée et ville :</b> Columbia Forest, Waterloo

## RÉSUMÉ D'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 22, 23 et 27 au 30 avril 2026, ainsi que 1<sup>er</sup> mai 2026

L'inspection concernait :

- Signalement : n° 00176395 – Inspection proactive de conformité

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Alimentation, nutrition et hydratation

## RÉSULTATS DE L'INSPECTION

### AVIS ÉCRIT : Planification des menus

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit en vertu de la disposition 154 (1) 1 de la LRSLD (2021)

**Non-respect de : paragraphe 77 (5) du Règl. de l'Ont. 246/22**

Planification des menus

Paragraphe 77 (5) – Le titulaire de permis veille à ce que les choix indiqués au menu planifié soient offerts et disponibles à chaque repas et collation. Règl. de l'Ont. 246/22, paragraphe 390 (1).

**Ministère des Soins de longue durée**

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

**District du Centre-Ouest**

609, rue Kumpf, 1<sup>er</sup> étage

Waterloo ON N2V 1K8

Téléphone : 888-432-7901

À deux reprises pendant le service de la collation, on a omis d'offrir aux personnes résidentes les choix indiqués au menu planifié.

**Sources** : Fiche de référence du menu des collations; démarches d'observation; entretiens avec des membres du personnel.